

Le congrès de Vienne L'invention d'une nouvelle Europe

De Paris à Vienne, 1814-1815

Musée Carnavalet - Histoire de Paris

8 avril – 30 août 2015

Exposition organisée par le ministère des Affaires étrangères
et du Développement international

Direction des Archives

Informations : archives.diplomatie.gouv.fr

—
**Au même moment, dans le cadre de la « saison Napoléon »
au Musée Carnavalet – Histoire de Paris, est présentée l'exposition
« Napoléon et Paris : rêves d'une capitale »**

Pour le bicentenaire du congrès de Vienne, les Archives diplomatiques ont extrait de leurs collections l'original signé de l'Acte final du congrès avec ses précieux instruments de ratification et d'autres pièces exceptionnelles, présentées au public pour la première fois de leur histoire.

Avril 1814. Impuissant à défendre la France envahie face à l'Europe coalisée, Napoléon se résout à abdiquer puis à gagner l'île d'Elbe, royaume dérisoire où le relègue le traité de Fontainebleau (11 avril 1814). Lassée de la guerre qui dure depuis plus de vingt ans, la population salue avec enthousiasme l'entrée des Alliés à Paris et le retour du roi Louis XVIII, tandis que les troupes du tsar Alexandre 1^{er} bivouaquent sur les Champs-Élysées. Le 30 mai, le traité de Paris, négocié par Talleyrand, évite indemnités et occupation. Parallèlement, s'ouvre à l'automne, dans la capitale autrichienne, un congrès international destiné à remodeler les frontières de l'Europe en effaçant les séquelles de la Révolution et de l'Empire. L'habileté de Talleyrand, personnage clé du congrès, permet à la France de retrouver sa place dans le concert des Nations et d'intervenir dans les négociations.

Mars 1815. Un coup de théâtre trouble momentanément la fête viennoise. Napoléon, qui se morfond à l'île d'Elbe, croit pouvoir tirer profit des maladresses de la monarchie restaurée et du mécontentement croissant de l'opinion. À la tête d'une petite troupe, il débarque au Golfe Juan et en quelques semaines, regagne triomphalement la capitale abandonnée par Louis XVIII, réfugié à Gand.

Le « vol de l'Aigle » saisit de stupeur les souverains et les plénipotentiaires présents à Vienne. Mais face à l'ennemi commun, ceux-ci adoucissent leurs prétentions concurrentes et réaffirment leur alliance (traité du 25 mars 1815), enjoignant la France, par le biais de Talleyrand, représentant d'un souverain en fuite, d'y accéder. Alors que la guerre a repris, le congrès achève ses travaux par la signature d'un Acte final (9 juin 1815). Huit jours plus tard, le désastre de Waterloo scelle le destin de Napoléon, entraînant une nouvelle occupation de la France et le retour de Louis XVIII. Talleyrand, président du Conseil, devra négocier avec les alliés un second traité de Paris aux clauses beaucoup moins favorables.

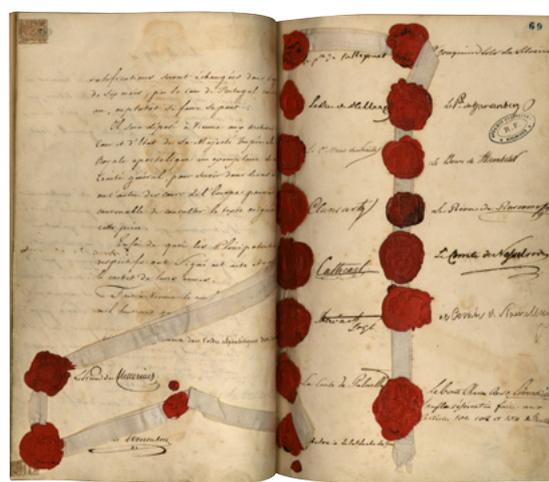
L'exposition s'attache à restituer les événements et rebondissements de ces deux années-clés, 1814 et 1815, à Paris et à Vienne, qui marquent la fin de l'épopée napoléonienne et l'émergence d'une nouvelle Europe.

Le personnage principal en est Talleyrand, prince de Bénévent rallié aux Bourbons, et nouveau « prince de Machiavel », négociateur sans égal, aux côtés des souverains, du chancelier autrichien Metternich et des autres plénipotentiaires.

Au centre du parcours, et pour la première fois présentés au public, les traités de Paris (30 mai 1814, 20 novembre 1815) qui rétablissent la paix entre la France et l'Europe coalisée, encadrent l'exemplaire français de l'Acte final du congrès de Vienne, précieux monument et pièce maîtresse des collections conservées aux Archives diplomatiques. Correspondances de Talleyrand à Louis XVIII, cartes et portraits peints par Gérard ou Isabey, ordres de Napoléon, caricatures et gravures restituent l'atmosphère de ces années-phares.

Loin de promouvoir un retour sans nuance à l'Ancien Régime, les négociations de Vienne inaugurent de nouveaux concepts et pratiques pour le règlement des conflits en Europe. Tout au long du XIX^e siècle, les puissances européennes auront recours au congrès, comme moyen de régler leurs différends, au nom du respect de valeurs communes et d'un droit public fondé sur la responsabilité collective du respect des traités. C'est aussi à Vienne que sont proclamés les principes de l'abolition de la traite des Noirs ou de la libre circulation des biens et des personnes sur les grands fleuves. Ce système du concert européen aura cours jusqu'en 1914.

Visuels disponibles pour la presse



Instrument de ratification britannique du traité de paix entre la France et le Royaume-Uni, cahier velin et portefeuille brodé.

La Courneuve, Archives du ministère des Affaires étrangères.

Traité de Fontainebleau, 11 avril 1814. Copie contemporaine du traité.

La Courneuve, Archives du ministère des Affaires étrangères.

Acte final du traité de Vienne portant les sceaux et signatures des représentants des nations, 3 juin 1815.

La Courneuve, Archives du ministère des Affaires étrangères.

Commissariat

Pascal Even, conservateur général du patrimoine

Isabelle Nathan-Ebrard, conservatrice générale du patrimoine

Aux Archives du ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Contact : 01 43 17 42 49 / 42 40

 lecture.archives@diplomatie.gouv.fr

Exposition organisée par la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Musée Carnavalet- Histoire de Paris

16, rue des Francs-Bourgeois – 75003 Paris

Entrée libre

Ouverte du mardi au dimanche de 10h à 18h

Fermée le lundi et jours fériés.



Aux éditions Artlys

Catalogue de l'exposition.

22 x 30 cm, Broché rabats

192 pages, 120 illustrations

35 €